

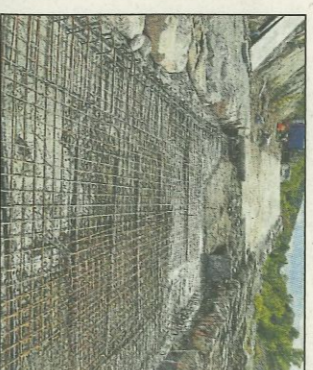
Il y a un an, la crue du Reyran avait disloqué, façon puzzle, le gué de Malpasset...



...pendant "sportif" son passage, à pied ou à vélo.

Le gué de Malpasset en béton (ré)armé

Détruit l'an dernier par les pluies diluviennes, le passage du Reyran est à nouveau fonctionnel. Des travaux orchestrés par le SIPME, dans le cadre de ses missions pour la protection du massif



Souvenez-vous des dégâts humains et matériels engendrés par les intempéries de la fin novembre 2019. Épargné lors de la première crue du 23 novembre, le gué de Malpasset n'avait pas résisté, le lendemain, à la fureur du Reyran et son débit de 390 m³ par seconde...

Résultat : des blocs de béton éparpillés et une problématique très rapidement soulevée par le SIPME (Syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel). « Dans notre stratégie de lutte contre les incendies de forêt, ce passage est essentiel car il se situe à une centaine de mètres des pistes DFCI empruntées par les sapeurs-pompiers et tout près des ouvrages protecteurs d'incendie de l'auto-route », expliquent Jean-Pierre Jourtau, le directeur du SIPME, et Julien Brun, l'un des techni-

Enjeux plus sécuritaires que touristiques

L'utilité est donc davantage sécuritaire que touristique – le gué permet un accès en voiture tout proche des ruines du barrage de Malpasset.

Afin d'assurer le bon accès à ce secteur, et dans les meilleurs délais, le SIPME a souhaité lancer des travaux d'urgence avant la période estivale pour restaurer le gué. « Le chantier n'a pu être achevé avant l'été mais une assiette provisoire a été créée pour permettre le passage des engins des pompiers ».

Un appel d'offres a été lancé au mois d'avril dernier et un marché signé entre le SIPME et l'entreprise Sodobat pour un montant de soit 151 226 euros (TTC). Les travaux (voir ci-contre) ont été achevés fin octobre et pré-



Jean-Pierre Jourtau, directeur du SIPME, et Julien Brun, technicien, sur le gué de Malpasset à nouveau fonctionnel.

(Photos T. H., SIPME et doc Ph. A.)

ceptionnés il y a quelques jours. « Dans l'étude béton qui a été lancée, il fallait prendre en considération les contraintes hydrauliques ainsi que l'emplacement des différents réseaux. Il y a en effet un nouveau parcours de canalisations d'alimentation en eau potable et par ailleurs une ligne souterraine RTE à très haute tension de 220 000 volts, qui sécurise toute la Côte d'Azur ».

Un petit gué, en apparence, mais de grands enjeux, au fond.

THOMAS HUET
thuet@nicematin.fr

Le rayonnement du SIPME

Le Syndicat intercommunal pour la protection du massif de l'Estérel (SIPME) est une structure porteuse et animatrice d'actions en vue de la protection du massif.

Celles-ci se déclinent notamment dans le Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier (Pidaf), la Charte forestière de territoire "Grand Estérel" (CFTGE) ou encore dans l'opération Grand Site (OGS) de l'Estérel.

Le SIPME comprend des délégués syndicaux issus des communes des Adrets-de-l'Estérel, de Fréjus, de Saint-Raphaël, de Puget, de Roquebrune-sur-Argens, de Théoule-sur-Mer et de la Communauté de Communes des Pays de Fayence (CCPF).

Les données techniques

Le gué a été créé en 2011 pour permettre de franchir le Reyran. Cette année-là, une route, reliant le barrage et située en face de l'actuel chemin, avait été détruite par une crue.

« Il n'a jamais été question de faire un pont, indique Jean-Pierre Jourtau. Ce chemin n'a pas une grande vocation routière. Nous avons donc décidé de refaire un gué presque à l'identique en matière de fonctionnalité. Mais nous l'avons renforcé, cette fois-ci, avec des pieux pour lester le seuil ».

Le nouveau gué a été réalisé en béton armé et renforcé par des plots en béton de 120 cm de diamètre. La blocométrie est de 1 à 2 tonnes et l'épaisseur du dallage de 20 cm minimum, notamment composé de 20 plots de lestage de 120 cm et 2 m de profondeur.

La dalle a été raccordée au dallage béton armé existant au sud et au nord.

